CONSEIL de Développement du Pays d'Ancenis

Bilan d'activité 2022

Centre administratif « Les Ursulines » - Quartier Rohan- CS 50201 – 44156 Ancenis Saint Géréon
Tél. 02 40 96 44 79 - Fax 02 40 96 82 90 – Email : conseil-de-developpement@pays-ancenis.com
www.pays-ancenis.com/compa/nos-partenaires/conseil-de-developpement/

SOMMAIRE

Organisation du Conseil de développement du Pays d'Ancenis p.3
Bilan d'activité 2022 et perspectives 2023 p.5
Les réunions et rencontres en 2022 p. 11
Bilan budgétaire p.12

Organisation du Conseil de développement du Pays d'Ancenis

Le Conseil de Développement termine en 2022 son mandat de 3 ans. Un nouveau Président a été élu en février Jacques DEROUET et le poste d'animateur a vu le départ d'Amalia GHEMARD et l'arrivée de Thibaut HERBERT. Le renouvellement de l'instance se prépare et sera effectif en février 2023.

➔ Composition du Conseil de développement

NB : le tableau ci-dessous correspond à la composition du Conseil de Développement à la date du 31/12/22 (quelques arrivées et démissions ont lieu depuis le début du mandat)

Collège monde économique		Collège formation, Santé et Action sociale	Collège des Associations de la culture, des loisirs et environnementales	Collège des personnes qualifiées	Collège des tirés au sort
1	**Chambre de Commerce et de l'Industrie** Place vacante	**Insertion** Michel DAUDIN – ELI	**Culture** Philippe RIGOLLIER – Association Louis-Lumière Suppléante : Elodie ROBERT – Philéas&co	Claude BRICAUD	**Homme Secteur Ancenis** Titulaire : Henri SEBILEAU
2	**Chambre d'Agriculture** Tony LUAIS	**Enseignement, formation** Aline OLICARD - Lycée Professionnel Saint Thomas d'Aquin	**Environnement, cadre de vie** ICPA Philippe BELLEC Suppléante : Place vacante	Jacques COCARD	**Femme Secteur Ancenis** Titulaire : Sonia ADELAIDE-SMADJA Suppléante : place vacante
3	**Chambre des Métiers et de l'Artisanat** Place vacante	**Hébergement, logement** Jardins de l'Erdre – Mariette HAREL -	**Tourisme, animation du territoriale** Daniel BOUTROUELLE – Syndicat d'Initiative Suppléant : Patrice CHEVALIER	Place vacante	**Homme Secteur Nord-Ouest** Titulaire : Frédéric DECAGNY Suppléant : Jean-Marc VIAVANT
4	**Syndicats des salariés** Roger CLASSINE – CFDT	**Santé** Titulaire : Place vacante Suppléant : Christian FOUQUERAY – ASSIEL	**Associations internationales** Anne ROUSSEAU – Comité de Jumelage Ancenis Suppléant : Jacques DEROUET	Place vacante	**Femme Secteur Nord-Ouest** Titulaire : Françoise GUIHARD Suppléante : place vacante
5	**Associations d'entreprises** Sébastien LENOBLE – CJD	**Solidarité, mutuelles** Daniel HILLON - Mutuelles Harmonie	**Personnes âgées** Michel COTTINEAU – Générations Mouvement	Guy GUERIN	**Homme Secteur Sud-Ouest** Titulaire : Philippe DION Suppléant : Patrick BEZAGUT
6	**Economie Sociale et Solidaire** Place vacante	**Handicap** Titulaire : Place vacante Suppléant : Christian GROSBOIS – Association Valentin Haüy	**Enfance, jeunesse** Anne LE MAGUET	Charles FONTENEAU	**Femme Secteur Sud-Ouest** Titulaire : Céline DEISS Suppléante : Place vacante
7	**Expérience du monde économique** Place vacante	**Expérience en formation, santé ou action sociale** Michel JOUBARD – IFAS	**Expérience en culture, loisirs, environnement** Place vacante	Bertille THAREAU	**Homme Secteur Nord-Est** Titulaire : Frédéric HUMBERT

					Suppléant : Place vacante
8	**Expérience du monde économique** Daniel NUAUD	**Expérience en formation, santé ou action sociale** Titulaire : Pierre-Michel LEDUC – Les Amis de Raymond	**Expérience en culture, loisirs, environnement** Philippe BRANCHEREAU – EOLA Suppléant : Yves COURAUD – CLCV	**Laurence LEBRUN**	**Femme Secteur Nord-Est** Place vacante
9	**Expérience du monde économique** Christian CARTEYRON	**Expérience en formation, santé ou action sociale** Alexandre CHARRON - Donnons confiance	**Expérience en culture, loisirs, environnement** Michel GUILLET – Les amis de l'orgue	**Paule PAPIN-BRICAUD**	**Homme Secteur Sud-Est** Place vacante
10	**Expérience du monde économique** Patrice JUTON	**Expérience en formation, santé ou action sociale** Lionel VISSET	**Expérience en culture, loisirs, environnement** Bernard PERROUIN – ARRA	**Marie-Thérèse PERROTEAU**	**Femme Secteur Sud-Est** Place vacante

Voici quelques précisions concernant les modalités de désignation des membres selon les types de collèges :

- Les intitulés des « cases » des 3 premiers collèges du Conseil de développement font l'objet d'une délibération de la COMPA, afin que des structures diversifiées soient représentées au sein du Conseil de Développement. Pour pourvoir les places vacantes des courriers avaient été adressés par le Conseil de Développement à différents types de structures sur le territoire pendant l'été 2019.
- Les personnes qualifiées (4e collège) sont, quant à elles, désignées nominativement par le conseil communautaire.
- Le 5e collège (personnes tirées au sort sur listes électorales) a été créé par le conseil communautaire en octobre 2019. Avec l'appui des communes, 400 personnes avaient ainsi été invitées à rejoindre le Conseil de Développement afin de pourvoir les 20 places proposées.
- Le tableau de composition distingue des titulaires et des suppléants : les suppléants ne peuvent pas voter en assemblée plénière (sauf en cas d'absence du titulaire) mais peuvent participer aux commissions et groupes de travail au même titre que les titulaires. La notion de suppléant a été supprimé par délibération du conseil communautaire le 1er décembre 2022. A cette occasion, ont aussi été revus les termes employés pour certaines « cases » pour les 3 premiers collèges.

Au 31/12/2022, le Conseil de Développement compte un total de 44 membres (12 femmes et 32 hommes).

A noter que certaines commissions ou groupes de travail comptent également des « personnes associées » qui ne sont pas membres du Conseil de Développement et participent uniquement aux travaux du groupe concerné.

Présidence et bureau du Conseil de développement

Suite à la démission du Président Philippe BELLEC, une nouvelle élection de la présidence a été réalisée, Jacques DEROUET unique candidat a été élu en février 2022, il assure la présidence jusqu'à la fin du mandat.

Conformément aux statuts du Conseil de Développement, le « bureau » est composé de 1 à 2 référents de chacune des commissions, élus par les membres de la commission concernée. A la date du 31/12/2022, le bureau est composé des personnes suivantes :

- Président : Jacques DEROUET
- En charge de la commission vie sociale : Lionel VISSET et Elodie ROBERT
- En charge de la commission développement économique : Christian CARTEYRON
- En charge de la commission environnement : Roger CLASSINE
- Représentante des groupes de travail temporaires « place des femmes » : Céline DEISS

Bilan d'activité 2022 et perspectives 2023

Commission « vie sociale »

Début 2022, la commission vie sociale du Conseil de Développement du Pays d'Ancenis a terminé son travail sur les « conséquences sociales de la crise sanitaire en Pays d'Ancenis ».
Une version 8 pages a été élaborée. Elle a été transmise aux maires, aux adjoints, aux DGS et aux CCAS, aux sous-préfets, aux élus départementaux et régionaux et au député et acteurs interrogés.

Cette synthèse comprend à la fois des constats généraux et des préconisations précises.

Fin d'année, la commission a souhaité retravailler sur son étude sur le handicap afin de réaliser un état des lieux de la situation et de comparer avec les préconisations émises en 2016. Elle a pu rencontrer des associations telles que ADAIJED, APF France Handicap, Valentin Hauy ou encore GEM le Pacifique. En début d'année 2023, il est prévu de rencontrer l'unité PAPH- délégation d'Ancenis départementale ainsi que de présenter l'étude au Conseil de développement Estuaire et Sillon à Savenay.

Lionel Visset et Elodie Robert,
Référents de la commission « Vie sociale »

Commission « développement économique »

Une saisine de la COMPA a été faite en avril 2021, afin que la commission travaille sur la thématique de l'artisanat. Ses élus sont demandeurs d'éléments d'aide à la décision en matière d'accompagnement du secteur artisanal (notamment sur les questions de foncier/parcours résidentiel). L'objectif est aussi de mieux connaître ce secteur qui emploie plus de 3 000 salariés en Pays d'Ancenis.

Une enquête auprès des artisans a été réalisée en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA). Pour cela, un questionnaire a été élaboré conjointement (il a fait l'objet de premiers tests par les membres auprès de quelques artisans à l'été 2020). Il a été diffusé début octobre 2021 par la CMA à tous les artisans du Pays d'Ancenis. Des membres de la commission développement économique ont contacté des artisans afin de les inviter à participer à cette enquête et recueillir des informations complémentaires. 230 réponses ont été reçues.

1608

établissements

LE PAYS D'ANCENIS a connu les évolutions suivantes en 10 ans :

- **Hausse de 60 % du nombre d'établissements artisanaux avec une explosion des micro-entrepreneurs qui représentent désormais 32% de l'effectif artisans**
- **Hausse de 10 % de l'emploi salarié dans l'artisanat (hors dirigeants)**
- **Hausse de 10% de la population**

Les membres de la commission développement économique ont également réalisé fin 2021 en binôme des entretiens avec chacune des 20 communes du Pays d'Ancenis (Maire et/ou Adjoint).

En 2022, les résultats de ces enquêtes auprès des artisans et des communes ont été analysés. Quelques entretiens complémentaires et des visites de lieux artisanaux innovants hors Pays d'Ancenis ont également été effectués afin d'enrichir les préconisations (Bouguenais et Nantes). Cette étude a été finalisée en fin d'année 2022 et sa présentation aux élus de la COMPA et au public est prévue pour le début d'année 2023, afin notamment d'alimenter la révision du SCOT. L'étude contient :

- Une caractérisation détaillée du secteur artisanal sur le Pays d'Ancenis,
- Une enquête auprès de plus de 220 artisans,
- Une enquête auprès des 20 mairies,
- Des propositions susceptibles de faciliter le développement de l'artisanat en Pays d'Ancenis

Cette étude sera présentée à la commission développement économique de la COMPA en début d'année 2023.

Christian Carteyron
Référent de la commission « développement économique »

Commission « environnement »

En vue de l'évaluation du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de la COMPA, la commission environnement du Conseil Développement avait souhaité approfondir l'une des thématiques de ce PCAET. Les membres ont choisi celle des déchets (qui fait l'objet de 7 des 32 actions du PCAET).

Après avoir rendu un rapport d'environ 20 pages (hors notes annexes), il comprend 3 parties :

- Collecte et traitement des déchets en Pays d'Ancenis : état des lieux
- Les questions que cela pose
- Quelques pistes d'amélioration possibles

Finalisé en décembre 2021, pour permettre une diffusion plus large une version résumée a été ensuite réalisée en 2022, elle a été transmise à plusieurs Conseils de développement de Loire Atlantique intéressés notamment via le Réseau 44 des Conseils de développement. Ce document sera adressé aux maires et aux adjoints et conseillers municipaux et communautaires intéressés.

Toujours en lien avec l'évaluation du PCAET de la COMPA, le Conseil de Développement a été associé via son référent Environnement à une présentation de l'état des lieux en Comité de pilotage, et qui continuera sur 2023 avec une présentation pour le bureau du Conseil de Développement.

En 2022 ont également été réalisés :

- Travail avec les jeunes : la Commission environnement a souhaité continuer son rapprochement vers les lycées, après le lycée Saint Thomas d'Aquin, c'est le lycée Joubert Maillard qui a été rencontré dans le cadre de la mise en place des éco délégués. La commission attend le retour des enseignants référents.
- L'inauguration des panneaux point stop du département sur le Pays d'Ancenis sont suivis de près. Quelques membres de la commission étaient présents à Riaillé à l'inauguration d'un panneau point stop pour réaffirmer son intérêt sur le sujet du covoiturage spontané.
- Certains membres du Conseil de développement ont participé à une journée sur le dérèglement climatique organisé par le Réseau 44 des CD à Nantes. Cette journée était composée d'un atelier *fresque du climat* puis d'une conférence débat avec comme thème : *La participation citoyenne peut-elle sauver la planète ?*

La commission environnement attendra la nouvelle assemblée du CDPA pour se lancer sur de nouveaux sujets. Des intérêts ont déjà été identifiés sur l'arbre (étude du CESER), et sur l'eau.

Roger Classine
Référent de la commission « Environnement »

Groupe de travail « publics éloignés de la culture»

Ce groupe lancé fin 2020 a mené un travail sur la question des publics éloignés de la culture. Pour réaliser ce travail, les membres du groupe ont auditionné une vingtaine de structures.

Une contribution écrite a été réalisée et diffusée début 2022. Elle vise à poser la problématique des publics éloignés de l'offre culturelle et à apporter quelques éléments de réflexion qui seront le cas échéant à approfondir ultérieurement. L'étude démontre que l'on constate que le public de l'offre culturelle est souvent limité à un petit nombre d'habitués. De nombreuses situations particulières engendrent une notion de « non public », ce qui va à l'encontre d'un objectif de « démocratisation culturelle » facteur de lien social. Parmi les pistes évoquées pour atteindre les publics éloignés de l'offre culturelle figurent notamment : adapter les tarifs ; aller à la rencontre directe des publics là où ils se trouvent en satisfaisant une double exigence de qualité et d'ouverture ; développer une médiation culturelle au sein du pays d'Ancenis ; ainsi que renforcer la coopération culturelle entre les collectivités du territoire.
Cette contribution est publique. Elle a comme objectif d'alimenter la réflexion pour l'établissement du nouveau projet culturel de territoire (PCT) en cours de contractualisation entre la COMPA et le Conseil départemental. Elle a été adressée aux élus de la COMPA et aux communes. Elle a aussi été transmise aux structures rencontrées pour sa rédaction.

Philippe Bellec
Référent du groupe « publics éloignés de la culture »

Groupe de travail « place des femmes dans la vie locale »

Le travail de ce groupe, créé fin 2020, porte sur les motivations et les obstacles relatifs à l'implication des femmes dans la vie publique locale.
Le groupe s'est appuyé pour son étude sur un 1er questionnaire diffusé à l'ensemble des élu.e.s municipaux, hommes et femmes, afin d'enquêter notamment sur les motivations et freins à l'engagement pour exercer un mandat suivant le genre de l'élu.e.

Pas moins de 148 réponses ont été recueillies, soit un taux de retour d'un tiers.
En 2022, le groupe a finalisé l'analyse des résultats afin de les diffuser à l'occasion de l'événement organisé par le Conseil Départemental de Loire Atlantique, à Ancenis, début mars pour la Journée Internationale des Droits des Femmes. Les résultats ont également été publié au format papier.

Voir ci-dessous les articles sur la soirée de restitution de l'enquête aux élus en présence des 2 femmes maires du territoire ainsi que du Président de la COMPA du 9 mars 2022 :

« Homme ou femme mais mêmes contraintes » : ces élues du pays d'Ancenis font leur place en politique

Le Conseil de développement du pays d'Ancenis a réalisé une enquête sur la place des femmes au sein des municipalités. Il a interrogé les 449 élu(e)s sur leurs fonctions, candidatures et l'exercice de leurs mandats. Maires, adjointes… Cinq élues du pays d'Ancenis racontent comment elles conjuguent vie privée et vie politique et de quelles manières elles assoient leur légitimité.

Ouest-France
Bertrand THOUAULT.
Publié le 29/05/2022 à 16h33

Journal numérique

ÉCOUTER
LIRE PLUS TARD
PARTAGER
NEWSLETTER ANCENIS

Christine Blanchet, maire de Loireauxence. | OUEST-FRANCE

Pays d'Ancenis. Quelle est la place des femmes au sein des municipalités ?

Le Conseil de développement du pays d'Ancenis a réalisé une enquête sur la place des femmes au sein des municipalités. Il a interrogé les 449 élu(e)s sur leurs fonctions, candidatures et l'exercice de leurs mandats.

Ouest-France
Bertrand THOUAULT.
Publié le 29/05/2022 à 15h55

Journal numérique

ÉCOUTER
LIRE PLUS TARD
PARTAGER
NEWSLETTER ANCENIS

Le conseil de développement a réalisé une enquête de mars à juin 2021 sur la place des femmes au sein des municipalités en Pays d'Ancenis. | OUEST-FRANCE

Deux autres enquêtes sont également envisagées pour compléter l'étude, auprès du secteur associatif ainsi qu'auprès du monde économique et social.

Pour 2023, le groupe de travail a été sollicité par le Département et par la commune de Couffé pour participer à la Journée Internationale des Droits des Femmes le samedi 11 mars. Le groupe travaillera sur la création d'une exposition via l'enquête réalisée sur l'étude sur la place des femmes au sein des municipalités en Pays d'Ancenis. L'exposition pourra aussi être affichée au Cinéma Eden d'Ancenis lors de cette même journée.

Céline Deiss

Référente du groupe « Place des femmes dans la vie locale »

Travaux transversaux

Plénière de février 2022

Cette plénière était dédiée à l'élection d'un nouveau Président pour terminer le mandat en cours, une plénière a été organisée en présentiel à Vair sur Loire le 22 février 2022.
Les points abordés lors de cette réunion ont été les suivants :

- Introduction
- Actualités des commissions et groupes de travail
- Démission du Président Philippe BELLEC et élection d'un ou une nouvelle président(e), Jacques DEROUET est le seul candidat

Préparation d'une conférence-débat en lien avec le thème de la santé
Les membres du groupe de travail ont souhaité rencontrer la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de Santé) afin d'avoir leur avis sur la tenue d'une conférence sur la télémédecine et sur la démographie médicale et sur les possibilités apportées par une conférence sur la santé.

Intensification de la présence sur les réseaux sociaux et réflexion sur la communication générale

- Création d'une page Facebook Conseil de développement du Pays d'Ancenis :
- Augmentation de la fréquence de publication en octobre (34 abonnés au 31/12/2022).
- Utilisation de l'outil pour communiquer aussi bien en interne (à destination des membres ayant un compte) qu'à des partenaires institutionnels (autres CD, collectivités) et aussi au grand public. *(cf : quelques images ci-dessous)*

Le bureau souhaite crée un groupe de travail continue sur la communication afin d'améliorer la notoriété du Conseil de développement.

Participation au Réseau 44 des Conseils de Développement

Créé sous forme associative en juin 2019, le Réseau 44 regroupe aujourd'hui 15 Conseils de Développement (soit la quasi-totalité des Conseils de Développement de Loire Atlantique, dont celui du Pays d'Ancenis). Les objectifs de ce Réseau sont notamment de permettre aux Conseils de Développement d'échanger sur leurs pratiques, de faire connaitre les Conseils de développement, etc.

Le comité d'animation du Réseau 44, qui s'est réuni en moyenne 2 à 3 fois par mois en visio-conférence, était composé pour 2021 de 5 présidents ou membres de Conseils de Développement et de 2 animatrices volontaires (trombinoscope ci-dessous), issus de conseils de développement variés (l'animatrice puis l'animateur du Conseil de Développement du Pays d'Ancenis en font partie). Il rend compte de son travail à l'ensemble du Réseau et est ouvert à toute personne intéressée.

Le Réseau a été subventionné en 2022 par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, ce qui lui a notamment permis d'avoir l'appui d'une prestataire à temps partiel.

Le Réseau 44 a organisé son Assemblée Générale annuelle le 21 février 2022 en visio-conférence, Roger Classine (membre du bureau référent pour les aspects réseau) et Amalia Ghémard (animatrice salariée) y ont représenté le Conseil de Développement du Pays d'Ancenis.

Les projets menés par le Réseau 44 en 2022 ont été les suivants :

- Elaboration et diffusion aux CD membres de 2 tableaux récapitulatifs sur : les projets de travaux 2022 de chacun des CD membres du Réseau 44, les conférences organisées ces dernières années par les CD
- 7 sessions de formation pour les CD membres (réseaux sociaux ; communication ; animation de réunion)
- 1 session formation *fresque du climat* dans le cadre d'une journée spéciale avec un débat sur *« la participation citoyenne va t'elle sauver le climat ? »* au Little Atlantique Brewery à Nantes (5 décembre 2022)
- Publication d'une synthèse de bonnes pratiques de coopération avec les élus
- Événement sur la facilitation de territoire (10 mai 2022 au Solilab)
- Rencontre avec le réseau des CD bretons (mai 2022)
- Rencontre inter-CD (octobre 2022 présence de Roger Classine, Jacques Derouet, et de Thibaut Herbert à l'animation)
- 3 lettres d'actualités publiées au cours de l'année (objectif de valorisation des CD et de leurs actions)

Autres liens avec d'autres Conseils de Développement

Le Conseil de Développement du Pays d'Ancenis est également membre de la CNCD (coordination nationale des conseils de développement). Roger Classine participe aux travaux d'un groupe sur les problématiques de l'eau.

Le Président et l'animateur du Conseil de Développement du Pays d'Ancenis ont rencontré le 28 novembre 2022 leurs homologues des Mauges (conseil prospectif territorial) Sandrine BARRET animatrice et Adeline HUMEAU présidente du Conseil de développement, l'occasion d'échanger sur nos modes de fonctionnement respectifs et de possibles collaborations futures.
Une réunion de présentation d'une étude sur les handicaps est prévue dans le CD Estuaire et Sillon pour le début d'année 2023.

Les réunions et rencontres en 2022

- 8 réunions du Bureau
- 5 réunions de la commission « vie sociale »
- 4 réunions de la commission « environnement »
- 9 réunions de la commission « développement économique »
- 2 réunions du groupe de travail « culture »
- 4 réunions du groupe de travail « place des femmes en Pays d'Ancenis »
- 5 réunions du groupe dédié à la préparation d'une conférence-débat sur la santé dont une rencontre de la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé)
- 3 ateliers thématiques sur le SCOT (mai)
- 3 réunions de l'atelier communication, dont 2 réunions de formation sur la construction d'une stratégie de communication
- 2 assemblées plénières en février et juin

Compte tenu de la transition entre la fin de prise de poste de l'animatrice et l'arrivée du nouvel animateur, le rythme des commissions et groupes a pu être ralenti sur l'année.

Mais aussi :

- La participation à des comités de pilotage COMPA, réunions du comité de programmation LEADER du Pays d'Ancenis…
- Plusieurs réunions ou rencontres relatives au Réseau 44 des Conseils de Développement

Cette liste n'est pas exhaustive…. Divers rdv avec des acteurs de territoire, réunions préparatoires, participation à des séminaires etc. ont été réalisés par les bénévoles du Conseil de Développement.

Bilan Budgétaire pour l'année 2022

DEPENSES		
Postes de dépenses	**Prévisionnel** en €	**Réalisé 2022** en €
Remboursement frais déplacement membres	3 000	784,11
Publications (impressions rapports et avis)	1 100	959,71
Prestations diverses (pour intervenants conférence)	450	0
Adhésion CNCD (réseau national)	350	342
Réceptions (nourriture/boissons)	300	332
Envois postaux	200	200
Fournitures de bureau	50	50
Documentation	50	0
Total	**5 500**	**2 326**

Les frais de déplacements ont été bien moindres que prévu notamment car certains membres n'ont pas souhaité solliciter le remboursement de leurs frais à l'occasion de leurs participations aux réunions et événements. Il y a aussi un décalage de remboursement, des frais de 2022 seront reportés sur 2023 (+740€). En outre, il y a eu moins de réunions de commissions. Plusieurs réunions se sont déroulées en visio-conférence ou en mix présentiel/visio, il y avait donc moins de membres à se déplacer également. La conférence-débat prévue en fin d'année 2022 n'a pas eu lieu.
Le budget utilisé pour des publications a été cohérent avec le prévisionnel, pourtant une hausse du prix des impressions est apparue, et certaines publications de fin d'année seront réglées en 2023 (+800€).

A noter : Ce tableau ne reflète pas la totalité des dépenses effectuées au titre des activités du Conseil de développement puisqu'ils ne tiennent pas compte de certains frais assumés par la COMPA :

- Certaines dépenses de fournitures (ordinateur, photocopies, petit matériel,...),
- Salaire du poste d'animateur du Conseil,
- Mise à disposition de véhicules de service,
- ...

Pour ses missions et réalisations, le Conseil de développement est soutenu financièrement par :

- la Communauté de communes du Pays d'Ancenis,

- le Conseil Départemental de Loire Atlantique
  (cette subvention est versée à la COMPA, a posteriori, en fonction des dépenses de personnel et de fonctionnement effectivement réalisées)

Retrouvez les travaux et propositions du Conseil de développement sur le site Internet de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis :

http://www.pays-ancenis.com/compa/nos-partenaires/conseil-de-developpement/

Conseil de Développement du Pays d'Ancenis
Tél. 02 40 96 44 79 - Email : conseil-de-developpement@pays-ancenis.com
www.pays-ancenis.com/compa/nos-partenaires/conseil-de-developpement/